

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 22 février 2019

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 5 mars 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 4 mars 2019

GESTION DES DECHETS – SOUTIEN FINANCIER AU DEVELOPPEMENT DES ATELIERS DE REPARATION "REPAIR CAFE"

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Daniel BAUDOUIN à Dany MICHAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Florent JARRIAULT, Charles-Antoine CHAVIER à Elmano MARTINS, Romain DUPEYROU à Michel PAILLEY, Gérard EPOULET à Nathalie SEGUIN, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Rabah LAICHOURE à Robert GOUSSEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Sophia MARC à Jacques BILLY, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Stéphanie DELGUTTE, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Jean-François SALANON, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Daniel BAUDOUIN, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Serge MORIN, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190304-C30-03-2019-DE
Date de télétransmission : 07/03/2019
Date de réception préfecture : 07/03/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 4 MARS 2019

GESTION DES DECHETS – SOUTIEN FINANCIER AU DEVELOPPEMENT DES ATELIERS DE REPARATION "REPAIR CAFE"

Monsieur **Philippe MAUFFREY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre de la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte, la CAN souhaite promouvoir les ateliers de réparation type « Repair Café » sur son territoire.

Un « Repair Café » est un atelier consacré à la réparation d'objets, organisé au niveau local avec des personnes qui habitent ou fréquentent le même endroit. Les rencontres sont périodiques en un lieu déterminé où il est possible de réparer un objet apporté avec l'aide de réparateurs bénévoles et d'outils mis à disposition. Il s'agit d'un projet citoyen porteur d'une dimension environnementale, économique et sociale.

Sachant que l'allongement de la durée de vie des objets par le réemploi, la réparation ou la réutilisation contribuent à la réduction des déchets, à la préservation des ressources et à un nouveau mode de consommation plus responsable,

Et considérant l'intérêt que les actions d'un « Repair Café » représentent au titre de la politique de Prévention des Déchets du territoire, notamment en favorisant le développement de l'économie circulaire,

La CAN propose, pour l'année 2019, de participer à leur déploiement en finançant leur réalisation en partenariat avec les différentes structures (Centre Sociaux Culturels, associations, etc...).

Le soutien financier sera subventionné auprès de 4 structures à hauteur de 1 000 € maximum chacune ; elles devront mettre en place 4 ateliers de la réparation en 2019. Le soutien financier sera réparti comme tel : 200 € au lancement puis 200 € par atelier.

Le choix des 4 structures sera défini ultérieurement.

Soit un budget prévisionnel pour l'année 2019 de 4 000 €.

Le bénéficiaire sollicitant l'aide devra s'engager à :

- Trouver un lieu adapté aux ateliers de réparation,
- Recruter des citoyens réparateurs bénévoles et les former,
- Réunir le matériel (tables chaises, matériel de réparation),
- Prévoir la communication autour de l'évènement à destination de la presse régionale et du grand public,
- Proposer des alternatives pour les produits non réparés,

- Informer sur la prévention des déchets lors de l'évènement,
- Faire retour d'indicateurs de suivi du projet à la Communauté d'Agglomération du Niortais, après chaque atelier.

Une convention sera établie pour l'année 2019 entre la collectivité et chaque bénéficiaire ; elle définira les engagements des deux parties.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le principe de financement d'aide aux démarches « Repair Café » relatives à la réparation des objets,
- Approuver la convention « type » d'aide à la réalisation des ateliers de la réparation jointe en annexe,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer chaque convention avec les 4 structures,
- Autoriser les versements y afférents conformément à la convention type jointe en annexe.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Philippe MAUFFREY

Vice-Président Délégué